Agrégation de droit public, mai 2007-juin 2008
Parcours d'une novice à destination des débutants

BÉRANGÈRE TAXIL
Professeur à l'Université d'Angers

Comme l'indique son site, « *Jurisdoctoria* est une revue entièrement destinée à la publication des travaux de *jeunes chercheurs* : seuls ces derniers peuvent publier dans la revue. Sont considérés comme jeunes chercheurs les étudiants de Master II – Recherche, les doctorants, les docteurs depuis moins de cinq ans, les Maîtres de conférences ayant été qualifiés depuis moins de trois ans. Pour des raisons exceptionnelles, le Comité de rédaction peut décider de déroger à ces critères ».

Nous voilà brutalement vieillis, hors de la catégorie des jeunes. Faut-il que le professeur agrégé soit « exceptionnel » pour que la revue lui permette d'écrire ! Encore qu'il ne s'agisse pas véritablement d'un exercice de haute voltige intellectuelle, de recherche destinée au partage du savoir, mais d'une restitution de souvenirs personnels… au mieux d'un partage de « trucs » académiques (ou non) pour l'obtention du graal juridique. Cependant, la « promo » des agrégés 2008 compte bien des titulaires d'un doctorat depuis moins de 5 ans et l'on peut encore se considérer comme un « jeune » chercheur. Qu'on pardonne alors ce récit probablement émaillé voire totalement composé de propos de débutante, ainsi que l'utilisation du « je » puisque souvenirs personnels il y a.

Mai : s'inscrire ou ne pas s'inscrire au « Concours »[1] ? Certains doivent, en ce printemps 2009, se poser la question pour la nouvelle agrégation de droit public. Toutes les raisons ne sont pas bonnes, l'essentiel étant d'en trouver une. Pour partir comme en mission dans une lointaine contrée exotique peuplée de légionnaires ? Mieux, pour Clermont-Ferrand, « l'outre-mer de la métropole », comme on a pu le

[1] Prononcez avec emphase.

lire sur certains blogs commentant (à outrance) le concours 2007-2008[2] ? Pour s'inscrire dans un système « mandarinal », hiérarchisé, devenir « perclus de certitudes impavides »[3], et jouir petitement du « rappelez-moi votre statut, cher (sous)-collègue ? ». Pourquoi pas la vénalité : 500 euros de plus subitement par rapport au statut précédent, ne nous plaignons pas[4] !

Allez, soyons honnête : de bonnes raisons existent ; cela peut aussi constituer un défi personnel et intellectuel, une curiosité, une aventure, une expérience « unique » que l'on n'aura absolument pas envie de réitérer, quel qu'en soit le résultat. Qu'on imagine : une année entière, à tester sa capacité de travail, entre le concours, les cours, et la recherche (qui devient de fait quasi-inexistante pendant ce temps). Là aussi, il faut relativiser : 0h30 + 8h30 + 25h + 8h30, cela ne fait jamais que 42 heures 30 *in situ*. La durée de préparation de chacune des quatre épreuves dépend quant à elle de la volonté et des moyens humains de chacun. On peut aussi partir trois semaines aux États-Unis entre deux épreuves, corriger des copies dans les motels californiens, si si.

Bref. L'inscription ne coûte rien, sinon une douloureuse réflexion sur soi-même, sa vie-son œuvre, pour préparer la note destinée à présenter au jury ses travaux « scientifiques ». Cela nécessiterait de relire avec soin tout ce qu'on a produit et de prendre le plus de recul possible : une fois que l'on a constaté l'absence de cohérence de l'ensemble qui paraît totalement impossible à ordonner dans un plan, on appelle un ami – merci Laurence – , car les indications pour la rédaction de la note ne sont pas des plus explicites : décrire les objectifs, méthode, résultats, certes. Mais quel est l'objet de la note elle-même ? Ce n'est pas ceci (un résumé des écrits) mais ce n'est pas cela non plus (une logique artificiellement créée)[5]. Qu'est-ce donc ? Au final, après une dizaine de pages bien laborieuses, on peut arriver à se convaincre soi-même (le temps du concours) que ses recherches possèdent un sens. On file à la poste le dernier jour à 16h25 en priant pour que la fermeture soit bien à 16h30.

En juin, on prend fébrilement connaissance des identités des membres du jury et de nos deux rapporteurs. On « googlelise » quelques jours. Tout est bon pour

---

[2] Je prie les amis et collègues de Clermont-Ferrand de ne pas m'en vouloir de relayer ce propos indélicat quoiqu'humoristique, conjoncturel… et anonyme.

[3] Il s'agit d'une réflexion émise dans l'un des deux rapports sur ma thèse, à l'égard de certains membres (non désignés) du monde académique.

[4] La somme est approximative : l'absence d'égalité de traitement des nouveaux professeurs entre eux peut être pointée du doigt. Ne soyez pas maître de conférences titulaire avant d'être professeur, et vous gagnerez plus ! Cf. Ch. FORTIER, « L'inégalité des agrégés de l'enseignement supérieur devant l'accès au corps des professeurs d'université », *AJFP*, 2008-1, pp. 6-8.

[5] Puisque de souvenirs il est question, mon souvenir m'indique qu'il s'agit d'explications issues d'un rapport de président de jury.

positiver, de leurs supposées appartenances politiques (ou non) jusqu'à leur adresse provinciale. Oui, la crainte d'un parisianisme exacerbé existe même chez les titulaires d'un doctorat de Paris I (mais faux-parisiens). D'ailleurs, la première question qui me fut posée lors de l'épreuve sur travaux me fit sourire, car elle fut émise par un membre du jury qui connut bien la ville dans laquelle je réside : « alors vous naviguez entre Saint-Serge et le lac de Maine… » [6]. Détente nerveuse quasi-immédiate. Les rapporteurs sont généralement issus de spécialités proches de celle du candidat (droit international, en l'occurrence). Mais on peut aussi réaliser avec une double angoisse que l'on fera face à une privatiste mathématicienne ! Dès lors, comment préparer la première épreuve ? Suivant à la lettre le dicton « connais ton ennemi », on peut toujours tenter de se lancer dans la lecture de tous les écrits des rapporteurs et des autres membres du jury. Cela enrichit, bien sûr : quand on est internationaliste, on a oublié l'existence des certificats d'urbanisme. Surtout, on peut penser naïvement que cela permettra peut-être d'imaginer certaines de leurs questions, de comprendre leurs raisonnements, de parer des assauts, de botter en touche. On peut se permettre de renoncer en chemin. Après avoir parcouru *Le raisonnement juridique* de Mme Mathieu-Izorche, un profond découragement sur l'état de mes capacités intellectuelles/logiques oblige à faire une pause. Quant à M. Verpeaux, quatre mois n'ont pas suffi à absorber ses nombreux écrits. La démarche n'est cependant pas tout à fait inutile. Subrepticement, le jour J de la première épreuve, une translation peut s'opérer entre les deux rapporteurs : c'est ainsi que M. Cottereau m'a interrogée sur l'énergie cinétique de la norme internationale[7], ainsi que sur le degré de viscosité de l'écran étatique ou autres considérations arachnéennes. Ambiance hilare dans le jury. Pourtant, en réalité, la première partie du dicton est la bonne : « connais-toi toi-même ». Il faut relire (que c'est pénible !) sa thèse. Le reste aussi. Plusieurs d'entre nous se sont sentis mortifiés d'avoir osé écrire ceci ou cela, mais pour assumer ses erreurs de jeunesse, il faut les avoir comprises. Donc les avoir lues et relues (ah, j'ai parlé de conflits de lois et de juridictions ? mais pourquoi, pourquoi, n'ai-je pas enlevé ce vieux papier de mon dossier !?). Malgré le sentiment de ne pas être « au niveau », cette première étape laisse un bon souvenir, d'avoir fait face à un jury humain, et d'avoir été naturelle sans que cela constitue en soi un obstacle rédhibitoire à la poursuite du parcours.

La première leçon en 8 heures arrive ensuite trop vite, bien sûr. Lorsque cet exercice est totalement inédit et qu'il est proche, on ne panique pas, on appelle des

---

[6] Ne nous méprenons pas : il s'agissait d'une question tout à fait sérieuse sur différentes expériences pédagogiques, entre la faculté de droit (à Saint-Serge) et l'école des cadres territoriaux (près du Lac de Maine).

[7] Avouerais-je avoir été tentée de répondre que lors de la préparation au permis moto, une fiche technique porte sur la question, que je connaissais donc bien ?

amis plus expérimentés. Première question et premiers conseils précieux, qui sont ici reproduits textuellement : « Que te conseiller en général ? De ne pas épuiser trop vite ton énergie, mais de conserver intact ton enthousiasme : on réussit mieux ce concours en se faisant plaisir. Et bien sûr, de faire d'urgence une ou deux leçons pour t'assurer que tu maîtrises, et le temps de la préparation, et le temps de la leçon elle-même ». Merci infiniment à celle qui me les a prodigués, ces conseils m'ont suivi toute l'année. Après avoir cherché comment diable on pouvait prendre plaisir à un tel concours, cela devient un *leitmotiv*. L'agrégation est un jeu. Une première leçon blanche totalement ratée sur le fond malgré un sujet facile (extrait de jurisprudence), avec une amie – (re)merci Laurence – permet de connaître ses défauts majeurs sur la forme. Une seconde (extrait de doctrine) avec un ancien membre du jury, correcte sur la forme mais pas brillante (quand l'inspiration fait défaut…). Ce jour-là, face à ma tentation de renoncer (à la leçon blanche comme au concours), il m'a – suffisamment – convaincue que ce serait faire preuve d'orgueil car il faut accepter la possibilité d'un échec. Une troisième et dernière leçon avec deux professeurs expérimentés, sur un extrait de traité. Beaucoup plus rassurant : il faut alors rester sur ce sentiment et cesser les entraînements. Le fait d'avoir dû « plancher » sur trois types de textes différents est d'une grande utilité pour le fond, et les trois leçons permettent d'avoir confiance en la gestion des temps de la journée. En effet, les difficultés sont surtout matérielles : apporter une banane à manger, un timer (l'horloge dans la salle peut être loin), du café, un poignet solide pour l'écriture[8]. Sur le fond, lorsqu'on opte pour sa matière de prédilection en première leçon en loge, un survol de l'actualité est utile et peut même suffire. Le jour J, la chance est de la partie : sujet jubilatoire, mon enthousiasme est au plus haut. Huit heures de travail avec un réel plaisir. Attention dans ce cas à ne pas oublier qu'il existe un jury de diverses spécialités face à soi, que l'on peut noyer dans le *jus cogens*. Hélas pressée par le temps et par le Président, la leçon n'est pas finie ! Contrairement aux idées reçues (si nombreuses), certains jurys ne font pas des 30 minutes 00 seconde l'objectif majeur de l'exercice, et vous laissent humainement résumer la fin en deux phrases. Être coupée avant le point final ne s'est pas non plus révélé rédhibitoire (« mieux vaut trop long que trop court », paraît-il).

La mythique « 24 heures » est donc accessible. Là encore, le candidat totalement inexpérimenté, qui n'a même jamais pris part à une équipe, appelle ses camarades pour obtenir le mode d'emploi et les précieuses notes de briefing d'une équipe. Il faudra appeler non pas (que) des amis, mais des inconnus dont on nous a dit du bien. Il serait bien trop fastidieux d'exposer ici à quel point la composition de ce groupe est importante mais longue et délicate, faite d'équilibres subtils entre les

[8] Voir les autres libres propos.

personnes et leurs spécialités. Un « libre propos » entier devrait lui être consacré. On ne soulignera en revanche jamais assez les difficultés de logistique, la rupture d'égalité entre les candidats (et leurs équipiers) parisiens, et les provinciaux ; le prix astronomique que cela engage – merci encore Édouard pour cet appartement somptueux – ; le caractère archaïque d'un exercice que nous ne rencontrerons probablement jamais plus. Cela teste au mieux la résistance physique, la capacité à travailler en équipe, et celle d'assimiler les recherches que d'autres ont menées. Pourtant, et ce fut le cas pour plusieurs d'entre nous, cela peut être une aventure intense, palpitante, exaltante : des rencontres humaines fantastiques avec ceux qui, pendant 24 heures effectives, se dévouent à LA cause, restent éveillés alors que leur partie du travail est achevée, pour soutenir le moral des troupes[9]. Un souvenir magique. Sur le fond, il s'agissait ici d'une épreuve en droit constitutionnel, consacrée à « la Commune de Paris » (avec un C majuscule, évidemment !). Un sujet totalement inconnu 24 heures auparavant peut alors devenir extrêmement familier, jusqu'à investir l'été suivant avec des ~~ouvrages~~ bandes dessinées consacrées à cette période historique[10]. L'épreuve en est une : les 15 minutes de questions suivant les 45 minutes de présentation relèvent du cauchemar tant les ressources intellectuelles font défaut (« mais quelle est donc cette ville qui fut capitale de la France avant Paris ? » J'entends un silence navré – parmi d'autres – des équipiers présents dans la salle). Entre autres anecdotes, on peut donc obtenir l'agrégation en citant Karl Marx ou en mentionnant (non, je n'ai pas chanté !) *Le temps des cerises*…

Enfin, juin arrive et la dernière leçon en 8 heures avec. La rumeur court que « la leçon en 24 heures agrège, la dernière classe ». Ce n'est pas toujours vrai. Normal, c'est une rumeur. Elle peut aussi désagréger. Une autre rumeur affirme qu'il ne faut surtout pas prendre de risques, mais se contenter de renvoyer la balle du fond du cours n'est pas toujours suffisant. Il faut aussi avoir de la chance. À ce stade, on maîtrise déjà bien l'exercice formel. Il peut donc sembler inutile de multiplier les leçons : favoriser le repos neuronal est une réelle nécessité. Un célèbre tournoi de tennis parisien diffusé sur les ondes est parfait pour cela. On peut pourtant éprouver un réel malaise sur cette dernière leçon, portant souvent sur une matière que l'on ne maîtrise pas totalement. Bien connaître la bibliographie de la loge, savoir où chercher pour ne pas perdre de temps, est un premier pas. Un coup d'œil appuyé à

---

[9] Merci également au logisticien-informaticien-masseur-cuisinier-préparateur de jus d'orange pressé à 4 heures du matin.

[10] Anecdote peu glorieuse comme il y en a tant au sujet de cette épreuve : à la question d'un membre du jury « pouvez-vous citer un ouvrage littéraire portant sur le sujet ? », on ne répond pas « pensez-vous à une BD ? », même si vos équipiers vous en ont parlé toute la nuit ! Voy. J. Tardi, *Le cri du peuple*, Castermann, 2001-2004.

la rubrique jurisprudence de Legifrance pour l'actualité est bienvenu. En revanche, vouloir tout embrasser du droit administratif (par exemple) en deux ou trois semaines relève de l'autodestruction.

La dernière épreuve apporte pression, stress, insomnies, perte de cheveux, etc, phénomènes auxquels on a pu échapper auparavant. Non, l'agrégation n'est plus un jeu, elle est devenue un enjeu, vital, et le recul sur toute chose a disparu. Tous les candidats arrivés à ce stade le savent : on ne veut plus jamais recommencer, c'est maintenant ou pas du tout.

Ce fut maintenant. Une semaine avant, une leçon blanche, quand même. Elle portait sur « le concours dans la fonction publique ». Une semaine après, le pire pouvait encore se produire, même si « la commande publique » était déjà sortie. Le jour J, ce fut « les concours de recrutement ». D'autres ont eu cette chance également de travailler deux fois sur le même sujet. Ils savent l'étonnement euphorique à l'ouverture de l'enveloppe, le soulagement immense et le sentiment qu'en cas d'échec, on n'aurait de toute façon jamais pu faire mieux. Contrat rempli avec soi-même.

Le concours s'achève avec les résultats puis la nomination sur un poste.

En ce qui concerne les premiers, aller ou ne pas aller y assister ? Il n'y a pas de bonne réponse à cette question. 33 candidats ont eu de la chance, notamment parce que le jury a su obtenir plus de postes que prévu à l'origine ; il a d'ailleurs (très humainement, toujours) prévenu les candidats que cette fois-ci tous les postes seraient pourvus. On a apprécié également le discours du Président le soir des résultats, qui a rappelé que ce concours visait à recruter non pas (seulement) une matière grise de chercheur, mais également un *enseignant*. Que, comme les compétences académiques, les qualités humaines sont importantes.

En ce qui concerne la seconde, le choix d'une (partie de) vie doit être fait en trois jours, week-end compris. Appeler toutes les universités, savoir quels sont leurs besoins, serait-on accueillis avec douceurs ou lance-pierre ? L'agrégé peut se révéler anxieux, voire susceptible.

L'après-agrégation est un pur délice, mais ces souvenirs-là n'ont pas d'intérêt à être partagés.